

"Huit orientations ..."



s-landesdegascogne.fr>

[Février 2007] - Dominique Coutière, Président du Pays et du Parc Naturel Régional, et Michel Renon, Directeur Départemental de l'Équipement des Landes, signent officiellement, le mercredi 28 février la lettre circulaire « **Huit orientations pour une construction adaptée aux Landes de Gascogne** ».

Suite au Livre Blanc sur l'Urbanisme (élaboré en 2005), l'intérêt pour les questions liées à l'Urbanisme au niveau de l'ensemble des collectivités membres du Pays et du Parc Naturel Régional s'est généralisé. Les documents d'Urbanisme (PLU, cartes communales,...), les règles de lotissement et les chartes intercommunales d'urbanisme sont en passe de couvrir la quasi totalité du territoire.

La signature de la lettre circulaire "Huit orientations pour une construction adaptée aux Landes de Gascogne", qui sera distribuée prochainement aux futurs candidats à la construction, est une étape supplémentaire. La lettre circulaire s'inscrit parfaitement dans cette volonté politique de défendre l'identité architecturale et paysagère locale. Ceci ne veut pas dire seulement construire des maisons traditionnelles. Elle s'adresse aussi aux constructions modernes, il faut simplement qu'elles respectent les règles locales et s'intègrent à l'environnement local. Le Pays des Landes de Gascogne, le Parc Naturel Régional, la Direction Départementale de l'Équipement des Landes, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine sont les acteurs porteurs de cette démarche.